

DESCRIPTION DE POSTE

Structure d'accueil : LCR Triathlon, association loi 1901, club de triathlon du Chesnay – Rocquencourt (78).

Poste : entraîneur triathlon.

Contexte : LCR Triathlon, club de triathlon sur la commune nouvelle du Chesnay – Rocquencourt dans le département des Yvelines, créé en septembre 2021, a démarré ses activités le 4 janvier 2022. A ce jour d'avril 2022, le club compte 4 adhérents, plus une dizaine de « sympathisants » qui sont des adhérents potentiels pour la saison sportive 2022 / 2023 qui s'ouvrira en septembre 2022. Le forum des associations du Chesnay – Rocquencourt qui se tiendra en septembre apportera également quelques adhésions au club, ainsi que les actions de communication et d'animation en cours et prévues en 2022 : flyers, article dans le journal municipal, site Internet, organisation d'un « animathlon » en partenariat avec la commune pour faire connaître le triathlon au public chesnaycourtois, bouche à oreille, etc. Il est loisible d'envisager entre 15 et 20 adhérents au total d'ici à fin 2022, adultes et jeunes à partir de cadet. Dans cette perspective, LCR Triathlon a décidé de se professionnaliser dans différents domaines, à commencer en priorité par les entraînements pour d'offrir aux adhérents des séances qui correspondent à leurs aspirations et les préparent au mieux aux compétitions. Cette fiche de poste concerne l'entraîneur salarié qui sera recruté en septembre 2022, et à qui sera en charge des entraînements du club.

Raison d'être : préparer et encadrer les entraînements de LCR Triathlon, afin d'initier au triathlon et de faire progresser les adhérents selon les objectifs qu'ils se sont fixés, tout en veillant à leur sécurité et dans le respect des règlements généraux et spécifiques applicables.

Missions et tâches :

- Préparer et encadrer les séances d'entraînement dans les 3 disciplines du triathlon : natation, vélo et course à pied.
- Préparer et encadrer les séances et exercices complémentaires : enchaînements, assouplissements, musculation, adaptés au triathlon.
- Assurer l'interlocution principale avec les adhérents en matière d'entraînements, et pendant ces derniers. Leur prodiguer des conseils en matière de fixation d'objectifs, et les suivre dans la durée.
- Préparer et encadrer 1 à 2 stages par an, de préparation foncière hivernale et de préparation printanière aux compétitions.
- Fournir au responsable de gestion de LCR Triathlon, toute information de nature administrative liée à l'exercice de sa mission : séances réalisées, prévisions d'absence, etc.

Planning et lieux de travail : les séances d'entraînement auront lieu généralement hors vacances scolaires de la zone du Chesnay – Rocquencourt, sur la commune nouvelle ou dans les environs immédiats, les stages quant à eux pourront se tenir plus loin et seront organisés sur des périodes bloquées de 3 jours à 1 semaine environ, en période de vacances scolaires ou non. Un planning

prévisionnel sera établi en juin sur la saison sportive 2022 / 2023, où figureront les stages et les séances d'entraînement.

- Natation : piscine municipale du Chesnay – Rocquencourt, bassin de 50m, dans la ligne d'eau attribuée au club par la municipalité les samedis de 17h à 18h. Des séances en eau libre pourront avoir lieu en complément dans les bases de loisirs alentour : Choisy, Val de Seine, Cergy.
- Vélo : les dimanches matin, sur routes partagées à faible circulation dans un rayon de 50 kilomètres environ autour de Chesnay – Rocquencourt, pour les séances de vélo de route : plaine de Versailles, vallée de Chevreuse, etc. En outre, des séances VTT en nature dans ce même rayon viendront se substituer aux séances vélo de route en cas de conditions météoriques dangereuses pour la pratique du vélo de route : basses températures, fortes précipitations, et auront lieu dans le même rayon. Les entraînements vélo se tiendront les dimanches matin et dureront 3 heures environ.
- Course : les entraînements course à pied se dérouleront sur piste d'athlétisme, et en nature, sur le territoire et dans les environs immédiats du Chesnay – Rocquencourt. Elles auront lieu pour la piste les mercredis soir (*) et dureront 1h.
- Enchaînements, assouplissements, musculation : les exercices pourront avoir lieu dans le cadre des séances d'entraînement de natation, vélo, course à pied, ou lors de séances spécifiques selon des modalités qui seront déterminées début septembre 2022.
- Stages : 1 à 2 stages par an, en général en hiver et au printemps, dans des endroits non encore déterminés adaptés à la préparation foncière hivernale et des compétitions. Ils auront lieu sur des périodes bloquées de 3 jours à une semaine. Ils seront planifiés sur la saison sportive 2022 / 2023 en septembre 2022.

Contrat de travail : à durée indéterminée à temps partiel : 50% du temps, en moyenne sur l'année. Convention Collective Nationale du Sport applicable. Le planning prévisionnel annuel de la première saison sportive : 2022 / 2023, sera établi avant signature du contrat. Les périodes de congés payés seront planifiées à l'avance prioritairement en dehors des périodes d'entraînements et de stages. Rémunération selon expérience, à discuter.

Profil recherché : entraîneur triathlon disposant des compétences et des qualifications lui permettant d'exercer contre rémunération et dans le respect de la réglementation.

Qualités souhaitées : compétences techniques et pédagogiques, goût pour le sport en général et le triathlon en particulier, bon relationnel à l'oral comme à l'écrit, connaissance de l'environnement et de la réglementation du triathlon, conscience de l'importance de la préparation des opérations et des comptes-rendus, sens de l'initiative et force de propositions.

Personne à contacter : Michel Bosch, LCR Triathlon – 06.80.47.55.13 – boschm@wanadoo.fr